



DOSSIER DE PRESSE

Un pollinarium sentinelle à Angers



> Contact presse

Corine BUSSON-BENHAMMOU

Responsable des relations presse – Ville d'Angers/Angers Loire Métropole

02 41 05 40 33 – 06 12 52 64 98

corine.busson-benhammou@ville.angers.fr

UN POLLINIARIUM SENTINELLE A ANGERS

-
-
- Un pollinarium sentinelle est un espace d'environ 200 m² regroupant la plupart des plantes communes de la région à haut pouvoir allergisant (graminées et ligneuses).

Grâce à l'observation quotidienne en un seul lieu, il permet de relever pour chaque espèce la date précise de la première libération de pollen. Dès l'évènement observé, l'information est transmise à l'Agence Régionale de Santé (nouveau sigle) DRASS et est édité sur le web de l'ARS Pays de Loire de la DDASS et DRASS des Pays de la Loire.

C'est un véritable dispositif de surveillance complémentaire aux capteurs de pollen du RNSA (Réseau National de Surveillance aérobiologique).

Le grand public (adhérents) est ainsi informé des début et fin de pollinisation de chaque espèce en temps réel, anticipant de 15 jours à 3 semaines les données des capteurs, qui quantifient quant à eux les pollens présents dans l'atmosphère.

Le pollinarium sentinelle est un outil qui vient surtout aider les personnes allergiques graves dans l'anticipation de leur traitement, leur permettant d'atténuer les symptômes allergiques.

La Ville d'Angers a décidé de se doter d'un tel pollinarium. Il sera localisé dans le parc de Bellefontaine sous la responsabilité de l'équipe de jardiniers du secteur Mail et opérationnel pour début 2013. Outre son rôle de prévention des risques allergiques, le site permettra de sensibiliser le public aux plantes allergisantes via des panneaux d'informations et de visites pédagogiques. Par ailleurs, les relevés de données seront utiles au suivi de l'évolution du climat.

Le premier pollinarium sentinelle a été créé en 2010 à Nantes. Depuis lors, grâce à l'implication des allergologues des ARS (Agences Régionales de la Santé) et des collectivités locales, un réseau se développe sur le grand Ouest, avec par exemple les villes de Laval, Quimper, Le Mans...et aujourd'hui Angers.

Les enjeux

L'allergie

Une allergie est une réaction anormale et excessive du système immunitaire de l'organisme dû au contact préalable et sensibilisant avec une substance étrangère (l'allergène), habituellement bien tolérée par la population. Pour les pollinoses (allergies au pollen), le contact avec l'agent allergisant se fait par les voies respiratoires.

Le mécanisme de mise en place de l'allergie se produit en deux phases : celle de la sensibilisation (le système immunitaire identifie la substance comme un allergène) et celle de la réaction allergique (deuxième contact entraînant l'apparition de symptômes cliniques).

Les réactions allergiques peuvent se manifester sous forme de rhinites allergiques (symptômes localisés au niveau des voies nasales), de conjonctivites allergiques (symptômes localisés au niveau des yeux), d'asthme (symptômes localisés au niveau des voies respiratoires), d'oedèmes et d'urticaires (plus rares).

Deux types de facteurs seraient mis en cause pour expliquer cette sensibilité au pollen. Les facteurs génétiques, liés aux antécédents familiaux, augmenteraient le risque d'apparition de l'allergie. Les facteurs environnementaux du type climat, météo, gestion du milieu par l'homme peuvent accroître la concentration de pollen dans l'air et ainsi augmenter l'exposition des personnes sensibles. Enfin, ceux du type pollution, tabagisme ou encore habitudes alimentaires entraînent une irritation des muqueuses qui favorise la pénétration de l'allergène à travers celles-ci et donc une réaction allergique plus importante.

Cette maladie a un impact important sur la vie quotidienne et la qualité de vie des personnes allergiques qui doivent restreindre leurs activités habituelles. Elle entraîne des troubles du sommeil, une altération de la vigilance et le développement de phénomènes infectieux (sinusites purulentes, otites, etc.). Ces conséquences ont un coût pour la société avec notamment, les problèmes d'absentéismes scolaires et professionnels.

Les enjeux de société

On observe depuis plusieurs années un véritable boom des maladies allergiques dans les pays industrialisés: en 20 ans, la prévalence a doublé en Europe (25% des adultes sont aujourd'hui atteints de rhinite allergiques). En France, l'asthme et la rhinite allergique touchent 20 à 30% des français en 2008 contre 3,8% en 1963. Il devient donc indispensable de développer des outils pour prévenir les risques allergiques.

Les capteurs du RNSA

Le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA) est un des outils les plus répandus de surveillance des particules allergènes aérobiologiques (pollens moisissures).

Des capteurs sont installés en ville sur des lieux choisis par rapport à des critères climatiques, botaniques et de densité de population. Ils recueillent les particules présentes dans l'atmosphère à un débit équivalent à la respiration humaine moyenne (10 litres d'air par minute) et les fixent sur des bandes adhésives. Celles-ci sont relevées chaque semaine et « lues » par des personnes formées à la reconnaissance des pollens. L'étude des bandes permet de fournir des comptes polliniques journaliers après coup, pour les différents types de pollens.

La quantité de pollen dans l'atmosphère détermine le risque pollinique : ces données établies à partir des capteurs permettent d'éditer des bulletins d'alertes. Il s'agit de prévisions d'exposition pour chaque type de pollen, définies en fonction des données phénologiques, polliniques, cliniques et des prévisions météorologiques. Le risque est mesuré sur une échelle de 0 (nul) à 5 (très élevé).

L'ensemble des résultats (données polliniques et bulletins d'alertes) sont transmis sur Internet ainsi qu'aux allergologues des régions et aux mairies de certaines villes qui les affichent sur la voie publique sur les panneaux électroniques.

Le pollinarium sentinelle : un outil complémentaire

Il s'agit d'un jardin regroupant des plantes de la région à haut pouvoir allergisants.

Il permet, grâce à l'observation quotidienne, de déterminer pour chaque espèce la date précise de la première libération et de fin d'émission de pollen.

Dès que l'information est collectée, elle est transmise à l'ARS. Ces données permettent d'actualiser chaque jour une newsletter Alerte Pollen, consultable sur le site Internet d'Air Pays de la Loire.

Ainsi, l'information est consultable immédiatement par le grand public.

Des études récentes ont montré l'intérêt d'alerter les personnes sensibles dès le début de la pollinisation, soit environ 15 jours à 3 semaines avant le pic pollinique détecté par les capteurs du RNSA. En effet, lorsque le traitement médical est anticipé, les symptômes allergiques sont moins importants.

Le pollinarium sentinelle d'Angers

La liste des plantes allergisantes

La liste a été dressée par l'APSF, dont Claude Figureau est le botaniste, et le docteur Jean-Charles Bonneau l'allergologue référent pour la région angevine.

Le pollinarium comprend 8 espèces de ligneuses et 11 espèces herbacées dont les graminées :

• **plantes herbacées** : *Plantago lanceolata* (plantain lancéolé), *Plantago major* (plantain majeur), *Artemisia vulgaris* (armoise vulgaire), *Ambrosia artemisiifolia* auct. (Ambroisie)

Graminées : *Lolium perenne* (ray-grass anglais), *Arrhenatherum elatius* Beauv. subsp. *bulbosus* Presl. (fromental élevé) ; *Alopecurus pratensis* (vulpin des prés), *Dactylis glomerata* (dactyle aggloméré), *Phleum pratense* (fléole des prés), flouve odorante (*anthoxanthum odoratum*), houlque laineuse (*Holcus lanatus* L.)

• **plantes ligneuses** : *Corylus avellana* (noisetier commun), X *Cupressocyparis leylandii* Dallim. (cyprès de Leyland), *Fraxinus angustifolia* (frêne à feuilles étroites), *Salix atrocinerea* (saule roux), *Betula pendula* (bouleau verruqueux), *Quercus robur* L. subsp. *Robur* (Chêne rouvre) *Populus X eu-americanana* (Peuplier) *Alnus glutinosa* L. (Aulne glutineux)

Processus d'implantation

Les jardiniers ont prélevé des plants dans la nature aux environs d'Angers, de manière à disposer d'un patrimoine génétique hétérogène, et obtenir ainsi une bonne représentativité de l'ensemble des populations de la région.

Pour une bonne diversité génétique les plantes sont prélevées dans les conditions suivantes :

- la dispersion des prélèvements : sur les quatre points cardinaux de l'agglomération angevine
- la distance : dans un rayon de 30 km autour d'Angers
- la quantité prélevée : 5 plantes par point cardinal pour les espèces herbacées et 1 plante par point cardinal pour les espèces ligneuses
- la distance entre chaque prélèvement : 2 km minimum entre chaque individu prélevé d'une même espèce.
- les lieux de prélèvements ont été notés sur une carte afin de pouvoir y revenir les années suivantes pour d'autres prélèvements.

Le prélèvement s'est effectué à l'automne 2011 et printemps / automne 2012, puis implanté directement dans le pollinarium sentinelle.

Observations

L'emplacement du pollinarium sentinelle a été choisi au parc de Bellefontaine à Angers, car proche du centre ville et facile d'accès pour l'équipe de jardiniers responsable du suivi des floraisons et de l'entretien. La superficie du jardin est de 200m².

L'exposition est plutôt orientée du sud à l'ouest afin de bien favoriser le développement des plantes. Le jardin est organisé en plates-bandes parallèles : plantes herbacées 2m² par espèce ; plantes ligneuses 9m² par plante installée dans un pot de 50 cm de diamètre. Pour être conforme aux

conditions naturelles auxquelles les plantes sauvages sont soumises, il n'y a pas d'arrosage programmé ni de fertilisation.

L'observation des plantes est effectuée quotidiennement par la même équipe de jardiniers, qui suit un protocole précis. L'épanouissement des fleurs est surveillé régulièrement. Dès que l'émission de pollen est décelée sur un plant, la date est enregistrée dans un carnet et l'information est transmise par mail à l'ARS. Le premier plant à émettre est marqué : c'est la première émission de pollens de la première fleur d'une espèce qui est importante. Mais tout au long de la période, chaque plant est suivi jusqu'à la date d'émission de la dernière fleur.

Toutes les données sont comparées à celles déjà diffusées par le RNSA.

Sensibilisation du public

Pour les personnes allergiques

A court terme, les informations recueillies par le *pollinarium sentinelle* sont utilisées pour déterminer la date du début du traitement antihistaminique des personnes allergiques.

A moyen terme, les informations recueillies sur toute la saison pollinique permettent aux allergologues de faire un diagnostic allergique. Les personnes sensibles et leurs médecins font un point en automne des périodes où la gêne a été la plus importante. A partir du calendrier de début d'émission et des pics de pollens, les allergologues peuvent alors faire un premier diagnostic sur la nature de l'allergie.

Pour le grand public

A travers la Newsletter Alerte Pollen, le grand public peut connaître les émissions en cours de pollens allergisant dans leur secteur.

Cet outil peut servir de jardin pédagogique assurant l'information du grand public sur les plantes allergisantes et sur les risques allergiques.

- Une information générale sur le pollinarium est installée à l'entrée du site
- Au pied des plants, une signalétique présente chaque espèce sous la forme d'une carte d'identité au regard des allergies : nom commun et nom latin, genre et famille, biotope de prédilection et pouvoir allergisant (de 1 à 5).
- 1 visite guidée est déjà programmée dans notre programme 2013 (www.angers.fr / [vie pratique, environnement, parcs et jardins : cliquer sur visites guidées](#)) et catalogues de l'office de Tourisme.